

Le 09/10/19 à 00:01

## NIVEAU DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Messages à la population selon les prévisions de risque de pollution élaborées par Madininair

**AUJOURD'HUI**  
le 09/10/19



**AUCUNE PROCEDURE ACTIVE**

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O <sub>3</sub>	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>

zone :  
Martinique

**DEMAIN**  
le 10/10/19



**AUCUNE PROCEDURE ACTIVE**

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O <sub>3</sub>	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre. Au niveau **d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusés. Au niveau **d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende	
	Aucune procédure active
	Procédure d'information activée
	Procédure d'alerte activée

### Explications de Madininair

Suite à la dissipation de la brume de sable, la baisse des concentrations en particules fines a entraîné une amélioration de la qualité de l'air. Madininair met fin à la procédure d'alerte ce mercredi 9 octobre 2019.

#### Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l'air  
0596 60 08 48 – [info@madininair.fr](mailto:info@madininair.fr) - [www.madininair.fr](http://www.madininair.fr)  
astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :

[www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)